

Annexe 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux vérifications des machines utilisées pour la réalisation des travaux d'élagage dans l'environnement de lignes électriques aériennes

Date de mise à jour : 23 Janvier 2025

Notre analyse

Cette annexe décrit le document que le vérificateur doit remplir et apposer sur la machine de manière visible, à l'issu de ses vérifications initiale, avant remise en service et périodique (voir en ce sens l'article 14).

Annexe 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux vérifications des machines utilisées pour la réalisation des travaux d'élagage dans l'environnement de lignes électriques aériennes

Annexe 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux vérifications des machines utilisées pour la réalisation des travaux d'élagage dans l'environnement de lignes électriques aériennes

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Lignes électriques aériennes : comment éviter les accidents ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Quelles mesures de prévention l'employeur doit-il prendre lors de la réalisation de travaux d'ordre non électrique dans l'environnement de lignes aériennes en conducteurs nus restées sous tension ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Comment déterminer la hauteur d'une ligne électrique sur un chantier ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)